



REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° LAR 1

ECHELLE 1/2000

0 100 200 m

FOND CADASTRAL
 Cadastre Etalab - Septembre 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>

atelierurbanova
 urbanisme et architecture

Edition cartographique du 26/02/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
 - Approuvé le 19 mai 2021
 - Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
 - Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
 - Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025
 - Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
 - Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025
 - Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

Légende

ZONES URBAINES

- U : Zone urbaine
- UE : Zone d'urbanisme exceptionnellement inondée
- UX : Zone d'urbanisme exceptionnellement inondée

ZONES A URBANISER

- IAU : Zone à urbaniser

ZONES AGRICOLES

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée

ZONES NATURELLES


- N : Zone naturelle
- NT : Zone naturelle protégée
- NX : Zone naturelle protégée

PRESCRIPTIONS

- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Bâtiment susceptible de changer de destination (logement) - L151-11 Code de l'Urbanisme
- Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Boisement protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Boisement remarquable protégé - L113-1 Code de l'Urbanisme
- OAP Densification Habitat
- OAP Lisières urbaines à protéger
- OAP Sectorielle
- Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Secteur remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Zone exceptionnellement inondée
- Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Limite communale
- Bâti Dur
- Bâti Léger
- Limite parcellaire
- Etang, lac, mare
- Cimetière



Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
LA RONDE	53	Plateforme de retournement pour engins de secours et passage	Commune de LA RONDE	460
LA RONDE	54	Création de chemin agricole	Commune de LA RONDE	1041
LA RONDE	55	Aménagement de loisirs (calk)	Commune de LA RONDE	916
LA RONDE	56	Aménagement de loisirs (calk)	Commune de LA RONDE	462
LA RONDE	57	Création de chemin agricole	Commune de LA RONDE	188
LA RONDE	58	Espace public	Commune de LA RONDE	484
LA RONDE	59	Création voie	Commune de LA RONDE	192
LA RONDE	60	Chemin piéton	Commune de LA RONDE	1226

Changements de destination autorisés

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
LA RONDE	29	Bâtiment susceptible de changer de destination (logement) - L151-11 CU	Logement

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
LA RONDE	41	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Lavoir
LA RONDE	42	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Lavoir

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
LA RONDE	276	Secteur remarquable protégé - L151-19 CU	[non renseigné]